

AVENANT 2020 À LA CONVENTION DE COOPÉRATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE 2018-2021

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS domicilié Hôtel du Département 93 006 BOBIGNY Cedex, représenté par M. Stéphane Troussel, président du conseil départemental, agissant en vertu de la délibération n° de la commission permanente du conseil départemental du

ci-après dénommé le Département,

d'une part,

LA COMMUNE DES LILAS domiciliée Hôtel de Ville, 96, rue de Paris, 93 260 LES LILAS, représentée par son maire, M. Lionel Benharous, agissant en vertu de la délibération n° du conseil municipal du

ci-après dénommée la Commune,

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit.

En application de la convention de coopération culturelle et patrimoniale entre le Département et la Commune des Lilas, le présent avenant est conclu pour l'année 2020.

Article 1 - Programme d'actions :

Pour l'année 2020, les deux parties conviennent de retenir, dans le cadre de la convention, les actions suivantes :

Au titre de l'axe Culture et société et de l'axe Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Poursuite du projet *Pratiques numériques, éducation aux images et place du cinéma municipal*, articulé autour de quatre axes :

1- Ateliers intergénérationnels d'éducation aux images au cinéma du Garde-Chasse mêlant fabrication de films courts, papier découpé et dessins :

- ateliers dans le cadre de l'exposition d'art contemporain du centre culturel, à partir de l'exposition de Jean-Marc Chapoulie, enseignant à l'École des Beaux-Arts de Paris en section vidéo/cinéma, sur les limites du cinéma. Création d'objets vidéo par un groupe de jeunes sur le thème Image publique/ Image privée. Rencontre avec l'artiste et visionnage des vidéos réalisées, valorisation sur le site Culture et vous, dans l'espace jeunes de Lil'Art 2021 ;
- mapping participatif en live lors de Lil'Art 2021 sur la façade du Garde-Chasse.

2- Formation et accompagnement de 15 animateurs du service périscolaire, à la technique de réalisation de films courts en papier découpé ou objet animé, assurée par Benoît Labourdette.

3- Projections itinérantes et ateliers avec les habitants

Diffusion itinérante des vidéos réalisées dans le cadre de l'exposition de J.M Chapoulie. Projection itinérante durant l'été 2021 avec une association de quartier (Sentés ou Bruyères).

4- Editorialisation de la *Fabrique numérique*, page Web du site de la Ville des Lilas, en lien avec la direction de la communication de la commune. Capitalisation de toutes les réalisations amateurs dans le cadre des ateliers et conservation de l'ensemble des traces des projets numériques avec éditorialisation. Formation des agents sur l'appropriation de l'outil et sur l'autonomie pour l'éditorialisation en vue de la constitution du patrimoine vidéo numérique de la Ville;
8 000 euros.

Au titre de l'axe Culture et société, de l'axe Art dans l'espace public et de l'axe Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Exposition collective *Noir Blanc* au Centre culturel Jean Cocteau sur la relation entre les arts visuels et le texte, des années 60 à nos jours, avec une sélection d'œuvres d'artistes reconnus et d'artistes émergents, faisant du texte et de la langue l'objet d'une réflexion poétique plastique et politique. Cette exposition s'étendra dans l'espace urbain avec la résidence de l'artiste Jean-François Guillon au sein du dépôt de bus Floréal de la RATP aux Lilas, lieu emblématique de la ville, où il réalisera avec des agents de la RATP des textes poétiques à afficher sur les espaces publicitaires des bus. Visites guidées de l'exposition, ateliers d'arts plastiques, ateliers philo, seront proposés au tout public ainsi qu'un cycle de rencontres-ateliers aux agents de la RATP. Un vernissage public présentant les œuvres réalisées lors des ateliers aura lieu au dépôt Floréal. Production d'un catalogue de l'exposition *Noir Blanc*, exposition itinérante dans les bus RATP et dans la ville, valorisation des créations lors de Lil'Art 2021 compléteront le projet : **4 000 euros.**

Au titre de l'axe Valorisation du patrimoine matériel et immatériel et de l'axe Culture et société
Création d'un livret de recettes de cuisine de nos aînés d'ici et d'ailleurs dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2020 et diffusion à l'occasion de la *Semaine bleue* (semaine nationale des personnes âgées, du 5 au 11 octobre 2020). Ce projet s'adresse aux familles, aux enfants 6-12 ans des centres de loisirs, aux jeunes 12-14 ans du service jeunesse, aux seniors des résidences de personnes âgées. En plus de l'édition du livret, réalisation d'une vidéo relative aux différentes étapes de la création du livret, prestation de cuisine pour le repas partagé : **3 000 euros.**

Article 2 - Financement :

Sur la base de ce programme annuel d'actions, le Département attribue à la Commune des Lilas une subvention d'un montant de **15 000 euros** pour l'année 2020.

Fait à Bobigny, le

Pour la Commune des Lilas,
le maire,

Pour le Département,
le président du conseil départemental,
et par délégation,
le directeur général des services,

Lionel Benharous

Olivier Veber